

Cougar : ce que vous avez à savoir

Marion Séguy, biologiste, M.Sc.



Depuis quelque temps, j'ai remarqué que bien des gens observaient des cougars dans la région ou à proximité, surtout au nord de La Sarre. En tant qu'Abitibiennne néophyte, je n'ai pas particulièrement de raisons de ne pas les croire, d'autant que je n'ai pas encore connu ça moi, la grande polémique autour de la présence du cougar au Québec. Mais comme trop de monde en voit et que trop de monde raconte n'importe quoi, ma fonction de biologiste me pousse à informer la population des vérités à savoir sur le sujet. Mais ne vous y méprenez pas, je ne vous donnerai pas de réponse sur sa présence, car tant qu'on n'aura pas de cadavre ou de capture, on ne pourra rien prouver du tout. La seule chose en mon pouvoir est de donner de l'information pertinente aux personnes qui pensent en avoir vu un ou bien à celles qui, comme moi, rêvent un jour d'en voir un beau, un vrai, un qui fait peur et tout.

LE « BIG-FOOT COUGAR »

Depuis que je suis toute petite, je m'intéresse beaucoup à la faune et la flore sauvage. Si je note la présence d'une utriculaire rare ou d'une grenouille des marais, je suis ravie et je vais fêter ça dignement. Mais le grand public n'en a que faire, au contraire du cougar. On n'est même pas sûrs de son statut et pourtant, il enflamme les médias de masse. Un peu comme le « Big Foot » dans l'ouest. Pourquoi donc? Après discussion avec un scientifique qui a longtemps été au cœur du débat, nous avons conclu que oui, c'est peut-être parce qu'il est beau ou extrêmement rare, mais c'est aussi parce qu'il fait peur. Et quand il s'agit de sécurité, la population est intéressée. Certes, ce lion des montagnes a représenté un danger pour l'homme et son bétail. Mais aujourd'hui, les attaques de cougars sur la population sont rares et ciblées dans des lieux très fréquentés par l'espèce. Malgré tout, c'est un félin qui peut mesurer entre 1 et 2,30 m de long (avec la queue) (3 à 7 pieds) pour un poids de 50 à 70 kg (110 à 160 livres). Un gros spécimen mesure pratiquement 3 m pour 120 kg. Donc oui, le cougar est un gros animal qui peut être menaçant, et c'est pour ça qu'il est au cœur des débats publics.

PUMA CONCOLOR COUGAR

Entremêlé au débat de la présence du cougar au Québec, subsiste un autre débat plus passionnant pour les biologistes, celui de l'existence de la sous-espèce de l'est, *Puma concolor cougar* (nom scientifique). En fait, cette question a une grande importance dans celle de la présence du cougar et vous allez comprendre pourquoi. En écologie, lorsque l'on parle de sous-espèce, on fait référence à une population d'individus qui se sont suffisamment reproduits entre eux pour s'éloigner génétiquement de leur espèce d'origine. C'est ce qui aurait pu se passer avec le cougar. À l'origine, le cougar vivait partout en Amérique du Nord (notez qu'il vit également en Amérique du Sud). Les individus de l'ouest et de l'est auraient arrêté de se reproduire pendant une période suffisamment longue pour que l'on trouve des différences morphologiques entre les deux groupes. Ainsi, le débat sur l'existence de cette sous-espèce est important parce que si la sous-espèce de l'est existe, cela signifie qu'une population de cougars pourrait subsister au Québec et avec elle, une plus grande probabilité d'en observer, ou même de se faire attaquer par elle! Mais je vais arrêter les spéculations ici parce que de toute façon, en l'absence de preuves matérielles suffisantes (un individu complet, mort ou vif), les généticiens sont dans l'impossibilité de définir si une population de cougars de l'est subsiste au Québec. Dans les années 2000 à 2013, une grande quantité de poils de félins, canidés et autres animaux sauvages ont été récoltés sur des poteaux répartis le sud de la province. Des analyses génétiques faites sur ces poils ont permis de démontrer qu'effectivement, des cougars se promènent au Québec, pas un seul individu, mais bien quelques-uns, et même des individus qui sont originaires d'Amérique du Nord. Des échappés? De la descendance d'individus relâchés qui seraient aujourd'hui tous décédés? Quelqu'un qui s'est amusé à coller des poils de plusieurs individus de cougars de zoo dans les poteaux? Allez savoir, le matériel récolté n'était pas suffisant pour en dire plus. Toujours est-il que le cougar qui a été abattu en 1992, à Saint-Lambert-de-Desmeloizes, était un individu provenant d'Amérique du Sud, probablement échappé. Il est très peu probable



Photo : Ghislain Perron

Voici un lynx du Canada. Sa queue est vraiment très courte, ses oreilles sont pointues, ses pattes sont courtes également, et il est beaucoup plus trapu

que ce cougar-là ait eu des descendants qui pourraient aujourd'hui être observés au nord de La Sarre.

DES PREUVES SOLIDES SVP

Des cougars, tout le monde en voit et pourtant, personne n'a de preuve irréfutable. Une photo prise très vite à la brunante d'un gros félin à plus de 30 mètres (100 pieds)... Hum, les agents de la faune ne sont pas enquêteurs à la Sûreté du Québec. C'est difficile pour eux de confirmer la présence d'une espèce par le témoignage de monsieur ou madame Tout-le-Monde. Les agents vérifient tout de même la crédibilité du témoignage en testant les connaissances en faune sauvage du témoin. Ainsi, les milliers de témoignages recueillis par les agents de la faune à propos du cougar sont archivés et aucun n'a apporté de preuve irréfutable. Voici quelques conseils qui pourraient vous aider à identifier l'espèce : un cougar est un très gros félin doté d'une très grande queue (voyez les photos pour comparer). Il est roux et de couleur uniforme, avec une tache foncée et très prononcée au bout de la queue. Il a le menton et le museau blancs, qui peuvent être très contrastés avec le reste de la fourrure. Il a une petite tête dépourvue de favoris et de petites oreilles écartées sans poils hérissés. On le confond avec le lynx évidemment, mais aussi avec le coyote et le loup qui, en été, ont le poil bien court et sous certaines conditions lumineuses, paraissent très roux. Un cougar, et en fait n'importe quelle espèce d'animal sauvage, doit être observé sous conditions optimales pour confirmer son identité. Donc si l'individu n'est pas à moins de 30 mètres ou sous un soleil éclatant, ou qu'il est parfaitement immobile, SVP, passez votre tour!



Voici un coyote durant l'été. Sa fourrure est plutôt rousse et sa queue est longue. Comparativement au cougar, la queue du coyote est moins longue et ses oreilles sont pointues. Si l'animal vous regarde de cette façon, vous ne verrez pas qu'il a un long museau!

TELLEMENT DE CAMÉRAS ET ENCORE AUCUNE PREUVE

J'ai fait un petit calcul avec mon conjoint : en 2016, 24 244 permis de chasse à l'original ont été délivrés. Ces chasseurs couvrent un territoire de 57 340 km² (sans l'eau). Cela fait donc, en moyenne, 2 chasseurs pour 4,6 km² puisque les chasseurs viennent par paire. Si ces chasseurs sont moins assidus que mon conjoint pour leur chasse annuelle, ils ont environ 3 caméras de surveillance sur leur territoire de chasse. Ainsi, on peut estimer qu'il y a, en Abitibi-Témiscamingue, 1 caméra de surveillance pour chaque 1,5 km². Évidemment, c'est une estimation rapide faite sur le vif. Et je n'ai pas estimé les trappeurs et leurs collets. Il n'y a jamais eu de photo de cougar d'une caméra de surveillance ni de capture accidentelle dans un collet. Donc SVP, prenez le temps de réfléchir avant de certifier que vous avez vu un cougar : on estime que l'espèce a un domaine vital moyen de 250 km². Ne pensez-vous pas qu'à l'instar de leurs congénères panaméricains, un jeune cougar se serait fait prendre au piège? █



Puissant et menaçant, le cougar peut effectivement représenter un danger pour la population et les animaux de compagnie. En présence d'un animal sauvage menaçant, il est recommandé de tout faire pour impressionner l'animal, à savoir crier, se faire grand et agiter les bras, et surtout, ne jamais courir

